



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse ONE UN en RDC, le 29 septembre 2021 à Kinshasa

La conférence de presse des Nations Unies était animée à partir de Kinshasa par Mathias Gillmann, porte-parole de la MONUSCO et coordonnateur du Groupe de communication des Nations Unies.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Bonjour à tous, merci aux auditeurs de Radio Okapi et bienvenue dans cette nouvelle conférence de presse des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Avec nous depuis Goma : le porte-parole militaire de la Mission ; et à mes côtés ici à Kinshasa, Aziz Thioye, qui est le Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous sommes également connectés avec nos bureaux à Bunia et à Beni.

Bintou Keita, la Représentante spéciale du Secrétaire général en République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO, va présenter le dernier rapport du Secrétaire général sur la RDC, le 5 octobre, au Conseil de sécurité.

Dans ce rapport est inclus le Plan de transition conjoint, signé récemment avec le gouvernement congolais, qui définit les priorités et les jalons nécessaires à atteindre entre 2021 et 2024 pour un retrait progressif, responsable et durable de la Mission.

Le Conseil de sécurité avait demandé à la Mission de travailler conjointement à ce Plan de transition avec le Gouvernement. A cet effet, un Groupe de travail conjoint avait été mis en place en tenant compte en premier lieu des priorités nationales, ainsi que des réalités sur le terrain et des contingences budgétaires.

Ce Plan de transition est le résultat des réflexions de ce Groupe de travail conjoint. Il propose donc un calendrier indicatif envisageant la réalisation, d'ici 2024, de jalons qui constituent des conditions minimales nécessaires pour effectuer le retrait progressif et responsable de la MONUSCO tout en identifiant les facteurs de risque qui pourraient raviver les conflits violents ou compromettre la sécurité et la stabilité. La réalisation de ces jalons dépendra de la mise en œuvre des mesures du programme d'action du Gouvernement, notamment en ce qui concerne la bonne gouvernance, le renforcement des institutions et la promulgation des réformes nécessaires.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Il est important de rappeler que la MONUSCO ne quittera pas la République démocratique du Congo de manière précipitée ; la transition se fera par un transfert progressif des tâches de la Mission au gouvernement de la RDC, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires concernés, qui permette à la RDC de prendre elle-même en charge sa sécurité et sa stabilité. Ce retrait se fera donc par étapes, en tenant compte de l'évolution de la situation et des besoins de protection de la population congolaise.

Justement, toujours dans cet esprit de transition vers un retrait de la MONUSCO, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire, David McLachlan-Karr, est parti aujourd'hui jusqu'au vendredi au Tanganyika avec une délégation, avec des représentants de l'équipe de pays des Nations Unies (notamment du PNUD et d'OCHA).

Cette mission devrait participer à l'identification des priorités sur lesquelles se concentrer dans le cadre du retrait échelonné, responsable et durable de la mission, conformément au plan de la MONUSCO, qui prévoit un retrait du Tanganyika au 30 juin 2022. Cette mission devrait également contribuer à identifier les domaines pour lesquels un soutien accru des partenaires bilatéraux et multilatéraux sera nécessaire, ainsi qu'un renforcement de la présence de l'Equipe de pays des Nations Unies dans le Tanganyika, notamment dans le domaine du développement.

La délégation menée par David McLachlan-Kar rencontrera des autorités provinciales, divers acteurs de la société civile, des groupes de femmes et des représentants de la jeunesse, des ONGs nationales et internationales, ainsi que des Agences, Fonds et programmes déjà présents dans la province. Et cette délégation se rendra également à Kabeya Mayi (territoire de Nyunzu) où la MONUSCO a déployé une base temporaire, dans le cadre de son mandat de protection des civils. La délégation visitera également deux projets financés par le Fonds pour la consolidation de la paix (PBF).

Je voulais également vous signaler que lundi, Khassim Diagne, Représentant spécial adjoint chargé de la protection et des opérations a effectué une série de visites sur le terrain.

Il a rencontré les membres du Comité de sécurité élargi de Nyiragongo à Kibumba. Il a également visité le Bureau administratif construit et équipé à Kibumba, par la MONUSCO dans le cadre du soutien au renforcement de l'autorité de l'Etat. Il a inauguré le Tribunal pour enfants, qui a été construit dans le cadre d'un projet à impact rapide (QIP) de la MONUSCO pour soutenir le système de justice pour mineurs.

Et il a aussi assisté à l'inauguration du Centre de presse piloté par la Division de l'Information Publique au profit des médias locaux de Goma. Ce centre de presse de la MONUSCO vise à servir de centre de ressources, de recherche et de formation pour les médias locaux.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlcy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Enfin, lundi également, la Section Protection de l'enfant en collaboration avec un partenaire de l'UNICEF, a vérifié et documenté 45 nouveaux ex-combattants sur le site des FARDC de Rumangabo et y a identifié 9 enfants. Ces mineurs, tous des garçons âgés de 15 à 17 ans, ont été recrutés par le groupe armé APCLS et le Nyatura Bazungu.

Je vais maintenant donner la parole au porte-parole militaire de la Mission à Goma.

Bureau du porte-parole militaire [Major Mohamed Ouhmmi] : Merci Mathias. Bonjour à toutes et à tous. Je salue également les auditeurs de Radio Okapi et je souhaite la bienvenue à tout le monde à cette conférence des Nations Unies.

En ce qui concerne la situation militaire, la Force a continué d'effectuer des patrouilles jour/nuit, des patrouilles et des missions de longue distance, des patrouilles conjointes, des escortes, des travaux de génie et des reconnaissances aériennes. La plupart des actions de la Force sont toujours axées sur la mise en œuvre et le soutien du Mandat, la protection des civils, le soutien aux institutions de la RDC en particulier les forces de sécurité locales pour lutter contre toute menace contre la population civile.

Sur le plan opérationnel, la Force continue de répondre vigoureusement à toute violation et tentative de nuire à la population. Cette réponse est essentielle pour assurer la protection des civils, éviter des pertes de vies et permettre la conduite d'activités quotidiennes de routine par la population locale.

A Beni, la Force de la MONUSCO et les FARDC continuent de mener des opérations conjointes ciblant les groupes armés en particulier les ADF, qui continuent de constituer une menace pour la population dans les territoires d'Irumu et de Beni.

Entre l'Ituri et Beni, la Force de la MONUSCO, en coordination avec les partenaires de sécurité du gouvernement de la RDC, continue de mener des missions d'escorte des convois de véhicules civils pour lesquelles elle utilise des ressources terrestres et aériennes. La semaine dernière 328 véhicules ont été escortés.

Le mandat de la Mission précise que le gouvernement de la RDC a la responsabilité principale de protéger les civils sur son territoire et les zones relevant de sa juridiction, y compris la protection contre les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. La MONUSCO et les forces de sécurité du gouvernement déploient en permanence tous les efforts pour faire face à la menace posée par les groupes armés en RDC, y compris pour exhorter les membres de groupes armés à se rendre.

A ce titre, au Sud-Kivu, le 19 septembre, deux ex-combattants Mai-Mai se sont rendus avec leurs armes (AK-47, un AK-56 et 23 cartouches) aux FARDC à Minembwe et ont été remis aux Casques bleus Pakistanais.

Au Sud-Kivu toujours, le 26 septembre, deux combattants de Ngumino qui opéraient sous le commandement de Nyamusabaraba dans la forêt de Bijabo se sont rendus aux Casques bleus du bataillon Pakistanais à Mikenge. Les armes récupérées comprenaient deux AK-47 et trois chargeurs de

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlcy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukoki@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

19 cartouches. Tous les membres qui se sont rendus ont ensuite été remis au DDR/RR pour un traitement ultérieur.

En Ituri, le 26 septembre 2021, les soldats de la paix du bataillon uruguayen se sont engagés contre des éléments des groupes armés dans le village d'Ivo Makayanga, dans la région de Komanda. Les casques bleus ont été alertés et ont repoussé l'ennemi sur place et assuré la protection des civils du village. Par la suite, les criminels ont fui la zone.

Enfin, les troupes de la Force continuent d'organiser diverses activités civilo-militaires dans leurs zones de responsabilité. De telles activités permettent de sensibiliser et de comprendre les divers problèmes affectant la communauté et de mobiliser des ressources pour les soutenir et les autonomiser économiquement. A titre d'exemple, le Commandant de la Force, le lieutenant général Marcos A. da Costa, s'est rendu à Kamanyola au Sud-Kivu le 23 septembre 2021 pour inaugurer l'installation de lampadaires pour l'éclairage à l'énergie solaire. Sur ce mon intervention prend fin. Je demeure à votre disposition pour d'éventuelles questions. Merci pour votre attention.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Merci beaucoup Mohamed. Avant de donner la parole à mon invité Aziz, je voulais vous signaler que **la Commission indépendante pour l'examen des allégations d'exploitation et d'abus sexuels dans le cadre de la réponse à la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri**, a publié son rapport final à l'occasion d'une conférence de presse, organisée hier à Genève. Le rapport est disponible sur le site de l'Organisation mondiale de la santé.

Je voulais également vous signaler que l'Organisation internationale pour les migrations rapporte que depuis le 6 septembre 2021, des vagues de retours de migrants congolais vivant en Angola ont été observées, atteignant le chiffre de plus de 8 000 retournés. C'est au point de frontière officiel de Kamako, dans la province du Kasai, que le plus grand nombre de retours a été observé.

Faute de ressources nécessaires pour finir leur voyage et dû à l'impraticabilité de la route reliant Tshikapa à Kamako, ces migrants s'entassent dans des abris temporaires dans la cité frontalière en attente d'une assistance. Nos collègues des affaires humanitaires et d'autre partenaires sont mobilisés sur cette situation.

Enfin, la rentrée scolaire 2021-2022 en République démocratique du Congo (RDC) est fixée au 4 octobre 2021. L'UNICEF, à cette occasion, rappelle à tous les acteurs œuvrant dans le secteur de l'éducation que le défi de tout Gouvernement, c'est de voir tous les enfants - y compris les plus vulnérables, les exclus et les marginalisés - bénéficier d'une éducation de qualité.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlcy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Au-delà du fait d'être un vrai besoin, cette éducation constitue un droit pour chaque enfant. Et justement en parlant de droits, je donne la parole à notre invité le Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, Aziz Thioye.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Merci beaucoup Mathias. Mesdames et Messieurs de la presse, chers auditeurs de la Radio Okapi,

J'ai le plaisir de me retrouver à nouveau devant vous pour présenter les principales tendances situation des droits de l'homme et des activités de mon Bureau dans le pays.

Comme vous le savez, l'actualité est dominée par l'état de siège déclaré par le président de la République le 6 mai dernier dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, et renouvelé depuis lors tous les quinze jours de manière successive par le Parlement. Vous connaissez l'objectif à travers cet état de siège, le but de mettre fin à l'insécurité dans les provinces de l'est et de rétablir l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du pays.

Au nom de mon Bureau, je voudrais dire que l'état de siège a permis de mettre sur pied un cadre permettant à l'Etat d'agir contre les groupes armés et a favorisé un mouvement de reddition de certains combattants. Il a également permis la sécurisation de certains axes routiers et la libération de certaines localités de la présence des groupes armés. Toutefois, malgré l'observation de certaines améliorations concernant la situation sécuritaire dans ces provinces, des défis en matière de la protection des civils persistent. Les violations et atteintes aux droits de l'homme documentées dans les provinces sous état de siège n'ont pas diminué et de nombreux défis continuent de se poser, en ce qui concerne notamment les violations commises par les militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) dans le cadre de leurs opérations, le respect des garanties légales dans le cadre de l'administration de la justice à la suite du transfert des compétences des juridictions civiles vers les juridictions militaires, ou encore le contrôle effectif des opérations militaires menées dans les zones sous état de siège.

Il résulte de cas documentés durant le mois d'août 2021 une situation particulièrement préoccupante dans les territoires d'Irumu et de Djugu en Ituri. Une mission d'enquête du BCNUDH menée dans les chefferies Boga et Tchabi, dans le territoire d'Irumu, a ainsi permis de documenter un nombre important de cas d'atteintes aux droits de l'homme commises, pour la presque totalité, par des combattants des Forces démocratiques alliées (ADF). Outre les nombreuses atteintes au droit à la vie, mauvais traitements, enlèvements et atteintes au droit à la propriété constatés, certains cas documentés démontrent des attaques ciblées contre des leaders et autres membres des communautés Banyali, Bahema, et Banande, ce qui a alimenté de vives tensions entre ces communautés et la communauté des Banyabwisha, accusée de collaboration avec les ADF. Un cas de justice populaire a ainsi été enregistré, concernant le meurtre d'un membre de la communauté Banyabwisha. Face à cette situation, je ne peux que rappeler ici l'impératif, pour tous, de s'abstenir de recourir aux discours de haine, de les diffuser et de désigner les membres d'une communauté à la vindicte populaire.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

D'autre part, la mission d'enquête menée par mon Bureau dans le territoire de Djugu, a quant à elle mis en évidence un nombre particulièrement inquiétant de violations des droits de l'homme commises par des militaires des FARDC au cours de leurs opérations.

A cet égard, le BCNUDH continue d'apporter son soutien aux autorités congolaises dans le domaine de la lutte contre l'impunité et l'évaluation de la situation. Le BCNUDH a ainsi accompagné et soutenu le ministre des Droits humains à l'occasion de sa visite dans les provinces de l'est du pays de la République démocratique du Congo (RDC) pour évaluer la situation des droits de l'homme dans les provinces sous état de siège (Nord-Kivu et Ituri) et au Sud-Kivu, durant le mois d'août 2021.

Au cours de cette mission ont eu lieu des rencontres avec les autorités provinciales et la société civile, des visites dans les prisons, et une série d'ateliers sur la justice transitionnelle. Ces ateliers ont réuni des officiers de police et militaires, des autorités judiciaires civiles, des membres de la Commission nationale des droits de l'homme, la société civile et le Groupe de travail sur la justice transitionnelle.

Les participants ont adressé des recommandations au ministre, qui les a incluses dans son rapport de mission au chef de l'Etat. A Bukavu, le ministre a également eu des entretiens avec le prix Nobel Dr. Mukwege sur la justice transitionnelle. Je me réjouis que des actes importants sont en train d'être posés pour la mise en place d'un processus inclusif de justice transitionnelle sous la conduite du ministère des droits humains et l'implication du ministère de la justice et de la présidence de la République dans le cadre de la commission mixte mise en place récemment à cet effet.

Je salue, par ailleurs, la mise en place par le gouvernement du nouveau programme de *Désarmement, démobilisation, réintégration à base communautaire et stabilisation* (DDRCS), notamment en ce qu'il ne permet pas l'intégration directe dans l'armée des ex-combattants. J'encourage vivement les autorités à multiplier les efforts pour une mise en œuvre rapide de ce programme qui devra être mise en œuvre simultanément de façon dans l'idéal, avec des mécanismes de justice transitionnelle assurant le respect du droit des victimes à la vérité, à la justice et aux garanties de non-répétition.

Enfin, concernant les problèmes d'administration de la justice constatés dans les provinces sous état de siège, je salue la circulaire de la ministre de la Justice prise le 9 juillet visant à y remédier en précisant les modalités de l'état de siège et rappelant la nécessité de la continuité des juridictions civiles dans les domaines relatifs aux matières civiles, administratives et commerciales ainsi que de l'accélération des procédures judiciaires pour réduire les cas de détention prolongée.

Il vous sera distribué un dossier contenant les détails des sujets et activités importantes du BCNUDH. Je vous invite à visiter le site internet de la MONUSCO, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et nos comptes sur les réseaux sociaux pour vous informer de l'actualité des droits de l'homme en République démocratique du Congo.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Merci beaucoup Aziz. On va commencer ici avec une question à Kinshasa.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlcy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Question 1

Nephtalie Buamutala/ RTGA : La question est partagée, comme ça concerne l'état de siège. Quatre mois depuis que l'état de siège a été décrété au Nord-Kivu et en Ituri, s'il faut faire une petite évaluation, est-ce qu'on peut dire que la capacité de nuisance des forces négatives a été réduite ? Parce que la société civile locale parle de nombre élevé de civils tués qu'avant l'état de siège.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Merci. Effectivement, force d'admettre que les chiffres ne sont pas bons. Et on sait que derrière ces chiffres, il y a des femmes, des enfants et des hommes qui sont victimes de la violence armée.

Donc en termes de chiffres, effectivement ils restent extrêmement préoccupants. Ce qui est clair aussi, c'est qu'il y a un cycle de violence qu'il faut briser entre l'intensification des opérations militaires contre les groupes armés et les représailles que ces groupes armés du coup intensifient aussi de leur côté sur les populations civiles.

Donc on est dans une phase difficile effectivement de la lutte contre les groupes armés. Nous continuons à soutenir les FARDC dans leurs opérations y compris à travers les opérations conjointes. Ces opérations conjointes sont nécessaires. Il faut s'attaquer à ces groupes armés d'une manière forte, avec une pression militaire maximale. Et il faut aussi accompagner ce travail avec ce qu'on appelle toujours 's'attaquer aux causes profondes des conflits' et faciliter le dialogue communautaire pour éviter que des milices communautaires également ne soient ensuite mêlées à des exactions sur des populations civiles.

Donc, nous sommes dans une situation qui est évidemment difficile. Mais l'armée congolaise est mobilisée et nous sommes à leurs côtés pour tenter d'y trouver des solutions. Je ne sais pas si Aziz veut rajouter quelque chose ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Merci beaucoup Nephtalie. Disons, oui, le résultat est mitigé. Mais il ne faut pas tout jeter. Il faut reconnaître quand même que l'état de siège, comme je l'ai indiqué, a permis quand même les redditions un grand nombre de combattants. Il est clair que si on se réfère au nombre de victimes causées par les ADF, évidemment il y a une extension de la zone de couverture, mais qui n'est pas surprenante, c'est quelque chose qui était quelque peu attendu.

Parce que je pense qu'à plusieurs reprises ici, je vous ai un peu démontré, chiffres à l'appui, au cours de la présentation de nos différents rapports, le changement du mode opératoire des ADF à chaque fois que les opérations sont menées pour les neutraliser.

A chaque fois que les opérations militaires sont menées par les forces de défense et de sécurité congolaise avec le soutien de la MONUSCO, pour les neutraliser, ce groupe crée ce qu'on appelle un système de dispersion : un groupuscule qui bouge dans un axe qui va vers le nord ou de façon perpendiculaire est-ouest.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Donc, ce qui pose des problèmes assez sérieux aux forces de sécurité et de défense qui sont censées les neutraliser. Ce n'est pas qu'ils ne sont pas en train de faire quelque chose, ils sont en train de le faire. Mais la nature de la menace est tellement complexe que, comme je l'ai dit, ils ne peuvent pas être partout en même temps et à la fois.

Et si vous avez remarqué et c'est un peu l'intérêt du point que j'ai fait aujourd'hui sur les enquêtes de Boga et Tchabi, qu'il y a aujourd'hui une nouvelle tendance à laquelle il faut faire très attention, c'est que les ADF sont en train, petit à petit, de se coaliser avec des communautés contre les autres.

C'est un mode opératoire qui est fait à dessein. L'idée est beaucoup plus probablement de créer des tensions entre différentes communautés. Ce qui va permettre d'étendre davantage la zone affectée par la violence et les tensions, contrairement à ce qu'on avait avant. Donc c'est très très complexe. Mais je devrais dire effectivement que si on regarde le Nord-Kivu, le Petit Nord, il y a des améliorations de ce côté-là.

L'équation fondamentale aujourd'hui qui se pose concerne les ADF et leur mobilité qui affectent aujourd'hui l'Ituri et le Grand Nord. Et effectivement les résidus de la CODECO qui restent très actifs du côté de Djugu où effectivement les opérations militaires ont quand même pu permettre d'ouvrir des points de passage assez importants, de manière à garantir la mobilité de côté-là. Merci.

Question 2

Ruth Kambere/ Radiotélévision Mont Bleu (Bunia) : J'ai deux questions à poser. La première question s'adresse au porte-parole civil de la MONUSCO. Le Gouvernement et la MONUSCO viennent de signer un accord pour le retrait de la MONUSCO en 2024. Maintenant pour éclairer l'opinion publique : en 2024, ça sera le retrait progressif de la MONUSCO ou ça sera le retrait définitif de la MONUSCO ? Il faut aussi savoir qu'on a besoin de la MONUSCO, ça ne sera pas aussi un retrait précipité parce qu'en 2023, il y a aussi des élections qu'il faut organiser, il y a aussi l'insécurité à l'est du pays. Vraiment, nous avons besoin d'éclaircissement sur ce point-là pour éclairer l'opinion publique.

La deuxième question s'adresse au porte-parole militaire de la MONUSCO. Dans le passé, on assistait à des opérations conjointes de grande envergure. Mais pour l'instant, malgré l'état de siège, on n'assiste plus à ce genre d'opérations. Or il y a des groupes armés qui opèrent par-ci par-là dans l'est de la République démocratique du Congo. Pouvez-vous nous expliquer un peu pourquoi il n'y a plus ce genre d'opérations conjointes de grande envergure qui se font assister pendant ce temps ici de l'état de siège ?

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Le Plan de transition présente un calendrier indicatif. Un calendrier indicatif, ça veut dire qu'on s'est fixé avec le gouvernement congolais des jalons à atteindre pour envisager ce retrait progressif, responsable et durable.

La Mission a déjà réduit sa présence au Congo. Nous ne serons présents normalement dans la deuxième moitié de 2022 plus que dans trois provinces : les deux Kivu et l'Ituri. Mais dans ces trois provinces, il

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlacy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

nous reste encore effectivement beaucoup de travail à accomplir. Il y a aussi des paramètres ici à Kinshasa au niveau politique, au niveau de l'organisation des élections qu'il nous faut aussi atteindre.

Donc, on s'est assis ensemble pour mettre en place ce calendrier indicatif. Mais ce qui est très important, comme j'ai dit tout à l'heure, c'est que ce retrait se fera par étapes et tiendra compte de l'évolution de la situation et des besoins de protection de la population congolaise qui vont continuer d'exister. Je laisse à mon collègue militaire le soin de répondre sur les opérations conjointes.

Bureau du porte-parole militaire [Major Mohamed Ouhmmi] : Pour les opérations conjointes, nous continuons toujours à monter des opérations conjointes avec les FARDC. Nos forces sont derrière les FARDC et nous planifions toujours ensemble dès la conception jusqu'à l'exécution de la mission.

Donc, la Force de la MONUSCO monte toujours des opérations conjointes avec les FARDC dans les zones qui sont menacées par des groupes armés. Et nous continuons toujours à monter ces opérations.

Donc, si vous dites qu'on a cessé ces opérations, je crois que c'est faux. On continue toujours à monter des opérations conjointes avec les FARDC dans la région de Beni et même Ituri et nous planifions encore des opérations même au Sud-Kivu. Donc les opérations continuent toujours. Merci.

Question 3

Cosmos Mwangazi/ Le Flambeau de l'Est (Goma) : Ma question s'adresse au porte-parole militaire. En 2014, lorsque les ADF-NALU étaient signalés autour de la ville de Beni, le Général indien qui était en ce temps-là avait mis sa tête à couper que les ADF n'arriveraient jamais dans la ville de Beni. Mais aujourd'hui, la tendance est que les mouvements des ADF commencent à descendre vers Butembo, demain, ce sera Lubero, pour ne pas parler de Goma. Vous pouvez rassurer la population congolaise que Goma, Butembo, Lubero, seront épargnées de cette menace ? Merci.

Bureau du porte-parole militaire [Major Mohamed Ouhmmi] : Je vous remercie pour la question. Comme je l'ai dit, la Force de la MONUSCO, ou bien la MONUSCO, déploie et met en œuvre tous ses moyens, qu'ils soient terrestres ou aériens, pour mettre fin à ces groupes armés.

Donc nous sommes toujours avec nos collègues, nos frères d'armes, les FARDC, pour contenir, contrecarrer toute menace et toute activité des groupes armés. Les efforts qui sont faits par la MONUSCO et nos frères des FARDC sont sur le terrain : nous planifions ensemble et on conduit ensemble les opérations et il y a des résultats qui sont un peu satisfaisants.

Mais cependant, il y a toujours un problème parce que le milieu est un peu asymétrique, il y a parfois des difficultés à faire la distinction entre des combattants et des civils, entre des camps et objectifs militaires et des biens civils. Nous sommes là et nous faisons le mandat qui nous a été délégué par le Conseil de sécurité.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Question 4

Jaëlle Mulowayi/ Actu30 : Ma question s'adresse au porte-parole militaire. Le Commandant de la Brigade d'intervention de la MONUSCO est entré en fonction depuis vendredi 24 septembre dernier à Beni. Qu'est-ce qui change dans la stratégie de cette Brigade et comment compte-t-elle appuyer l'armée dans la traque des groupes armés, surtout dans cette période d'état de siège ?

Bureau du porte-parole militaire [Major Mohamed Ouhmmi] : Merci pour cette question. Nous, on travaille selon un mandat : le changement de commandement, ça ne va pas changer le mandat. Nous avons un mandat qui est établi, issu de la résolution 2556 du Conseil de sécurité.

Donc le nouveau Commandant de la Brigade d'intervention de la Force va continuer dans le même sillage, le mandat de la Mission. Le changement de commandement, ça ne va pas changer le mandat : nous allons continuer toujours nos opérations et nos efforts pour mettre fin à l'instabilité et l'insécurité dans le pays. Merci.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : J'ajouterais juste que, comme vous le savez, il y a quatre forces de réaction rapide qui nous ont été attribuées, accordées par le Conseil de sécurité. Deux de ces forces de réaction rapide ont déjà été déployées, les deux autres sont en phase d'être déployées pour effectivement avoir une Brigade d'intervention qui soit plus mobile, plus rapide, et plus à même, donc, de soutenir les FARDC.

Mais évidemment, je rejoins mon collègue militaire sur le fait qu'un changement de commandement n'implique pas forcément un changement de stratégie du tout au tout.

Question 5

Jean-Pierre Nkutu/ Le Phare : Ma question, je l'adresse à Monsieur Aziz. Tout à l'heure, vous avez fait état d'un taux relativement élevé de violations des droits de l'homme commis par les Forces de la RDC. Alors, on est en état de siège, mais souvent quand on enregistre ce genre de problèmes, vous en parlez avec la hiérarchie. Certainement que vous l'avez fait : alors, quelle a été la réponse des autorités militaires, enfin, des galonnés, sur ce problème-là d'un taux élevé de cas de violations des droits de l'homme ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Merci beaucoup de l'occasion que vous me donnez d'ailleurs de revenir sur ce point qui est extrêmement important et qui mérite clarification. Parce qu'en fait, si vous voyez bien, le rapport est diffusé avec un léger décalage, avec un léger retard. Donc ça concerne les chiffres du mois d'août qui sont publiés fin septembre.

Tout ce que je vous ai présentés ici a déjà fait l'objet d'une discussion au niveau provincial avec les autorités concernées. Je voudrais rappeler que dans le cadre de l'engagement de la MONUSCO auprès des FARDC, ce soutien est guidé par ce qu'on appelle la politique de diligence voulue qui consiste à s'assurer que le soutien qui est donné est conforme, est en conformité, avec les normes et les principes

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et du droit des réfugiés : c'est extrêmement important. C'est ce qui guide un peu l'action.

Et ces mêmes principes, on les retrouve dans les règlements militaires. Donc la discussion se fonde sur des principes qui sont partagés.

Dans le cadre de cette coopération, il y a des comités qui sont mis en place, au niveau provincial avec la PNC, mais aussi avec les FARDC. Ces comités sont des espaces de dialogue dans lesquels ce que nous avons récolté comme éléments d'information venant du terrain est mis sur la table pour une discussion, pour permettre à l'autorité en charge des opérations militaires, déjà de prendre des actions correctives.

Et cela se fait en présence de l'auditeur militaire qui est en charge de la zone pour lui aussi pouvoir voir s'il y a des faits qui sont infractionnels, de manière aussi à ouvrir une procédure judiciaire. C'est tout un processus qui est mis en place de consultation et de dialogue, et de partage d'informations, avant quelquefois de rendre public le rapport.

Alors, il y a un rapport beaucoup plus détaillé que vous ne voyez pas qui a été envoyé aux autorités avec les détails de chaque cas, les lieux de commission, les unités qui sont impliquées, et les actions qui ont été prises, ou pas prises. Si une action a été prise, c'est indiqué. Si l'action n'a pas été prise, c'est aussi indiqué. C'est une façon de pouvoir leur permettre de pouvoir prendre les actions nécessaires.

Question 6

Nicolas Ekila/ Afriqinfos (Beni) : Ma question s'adresse au Directeur du Bureau des droits de l'homme. Après les enquêtes que vous avez menées, qu'est-ce que l'ONU prévoit comme sanctions contre les auteurs des abus sexuels ?

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Je pense que ce n'est pas vraiment pour Aziz en réalité parce que ça concerne l'Organisation mondiale de la santé. Vous avez vu certainement que le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé a indiqué qu'il avait pris certaines mesures, notamment d'interdiction pour les personnes qui ne sont plus sous contrat maintenant de retravailler, et la rupture de contrats de personnes qui ont été visées et qui sont donc maintenant renvoyées.

Je ne peux pas aller trop dans les détails sur ce sujet-là parce que cette Commission était indépendante, c'est l'Organisation mondiale de la santé et d'autres agences humanitaires qui étaient visées, non pas la MONUSCO. Mais ce que je voudrais dire, c'est que même si ces cas-là ne concernent pas la MONUSCO, c'est toujours un rappel du fait qu'il faut qu'on en fasse davantage pour garantir que les populations les plus vulnérables ne soient pas victimes d'abus.

Ces abus ont été commis à la fois par des internationaux mais aussi par du personnel national, donc c'est un problème qui est général d'exploitation de la vulnérabilité, d'abus commis sur des personnes fragiles.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlcy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

La MONUSCO, et les Nations Unies en général, sous le leadership du Secrétaire général, António Guterres et de son prédécesseur, appliquent cette politique de tolérance zéro.

Il faut qu'on en fasse davantage pour que les victimes aussi sachent où aller s'adresser, sachent à qui elles peuvent s'adresser pour faire état de ce qui leur est arrivé et pour qu'elles puissent recevoir le soutien psychosocial et autres qui est nécessaire et auxquels elles ont droit. C'est un travail sur lequel toutes les Nations Unies dans leur ensemble continuent à travailler et cette affaire, ce qui s'est passé pour l'épidémie d'Ebola, est un rappel pour tout le système des Nations Unies et je pense pour toutes les personnes qui travaillent dans le domaine humanitaire.

Question 7

Samy Shamamba/ Congo 26 (Goma) : Je voulais revenir sur les mots de M. Aziz Thioye. Quelque part vous appuyer les FARDC, quelque part vous êtes aux côtés des FARDC. Mais quelque part vous les critiquez. Je voudrais savoir quelles sont les mesures d'accompagnement que vous pouvez donner aux FARDC pendant cette période de l'état de siège. Parce que pendant cette période, c'est l'ordre militaire qui règne. Alors dites-nous à votre niveau quel est le mode de collaboration.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Je voudrais clarifier qu'en termes de critiques, il s'agit d'une activité statutaire, mandataire acceptée par les Etats membres des Nations Unies. Cette activité est menée en vertu d'une résolution. Donc il ne s'agit pas de critiques. Et j'ai expliqué le processus qui est suivi avant d'aboutir à la production d'un rapport. Donc vous êtes en bout de chaîne parce qu'entretemps cette information est déjà sue, connue et quelques fois, les actions déjà prises par les autorités.

Donc nous travaillons en parfaite collaboration et j'ai indiqué, je ne sais pas si vous avez suivi, je vous prie de lire la déclaration qui vous a été remise, où je dis clairement que ces violations ont été documentées et nous avons appuyé les autorités judiciaires à mener les enquêtes judiciaires sur le terrain et à prendre des actions pour juger les militaires qui ont contrevenu ou qui ont violé réellement les droits de l'homme.

Donc pour dire qu'il ne s'agit pas juste de donner des informations, il s'agit aussi d'accompagner pour que tout ce qui est documenté puisse faire l'objet de suivi et de sanctions. Et dans ce cas-là, je voudrais saluer la qualité de la coopération que nous avons avec les autorités.

Et je pense aussi avoir souligné ici le travail qui a été effectué par le ministre des Droits humains à la demande du conseil des ministres que nous avons-nous même accompagné sur le terrain pour faire ce travail et produire un rapport qui a été soumis à l'attention du conseil des ministres. Et après la production de ce rapport, vous avez vu que le Premier ministre lui-même s'est rendu sur le terrain.

Donc tout ce que je dis ici est connu et su. Je voudrais juste rappeler que nous sommes dans ce pays qui est un pays souverain, qui a des institutions souveraines. Nous sommes en mission d'appui et d'assistance technique. Nous ne sommes pas venus nous substituer à une quelconque autorité et tout

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlacy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

ce que nous partageons ici, c'est un travail qui est effectué dans tous les Etats membres des Nations Unies. C'est une activité qui procède de différentes résolutions qui sont votées par les Nations Unies et comme les Nations Unies, c'est à la fois le Congo, c'est tous les autres pays qui sont membres des Nations Unies.

Question 8

Ben Tshukuta/International News : Mes questions s'adressent aussi bien au porte-parole civil que militaire. Puisqu'on parle déjà du retrait de la MONUSCO, j'aimerais savoir si en ce moment on évalue tout ce que vous avez pu faire, toutes les activités. Si vous pouvez être satisfait de tout ce que vous avez pu accomplir jusque-là. Aussi, vous avez parlé de 2024 qui vous reste, donc, vous allez quitter en 2024 de manière définitive.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : C'est un calendrier indicatif.

Ben Tshukuta/ International News : On peut dire qu'il vous reste 3 années. Est-ce que vous regrettez quelque chose que vous aurez pu faire pendant les années que vous avez passées que vous ne saurez faire pendant les 3 années [qui restent] ?

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Alors, ça c'est une question qui va me prendre [du temps]. J'ai 3 minutes pour répondre. Donc, je vais y aller, si vous voulez bien, sinon on va être coupé. Les échecs et les succès de la Mission, ce sont les échecs et les succès du Congo. Nous sommes des partenaires, comme Aziz l'a expliqué, on ne se substitue pas à l'Etat congolais. Donc, il y a des domaines où on a fait beaucoup de progrès, où notre appui a été décisif. Je pense justement à la justice militaire.

Comme nous l'avons dit souvent, c'est la présence des Nations Unies qui a permis de préserver les frontières héritées de la colonisation du Congo, au tout début. Et au fur et à mesure de ces 20 ans, nous avons progressivement quitté la plupart des provinces, en réalité, puisque l'année prochaine nous ne serons plus présents que dans 3 provinces alors qu'il y a 3 ans, nous étions encore présents, je pense, dans une douzaine de provinces. Donc, une fois que nous arrivons à un certain niveau de stabilité et qu'on évalue que la situation sécuritaire est gérable par les forces de sécurité nationales, à ce moment-là, on se retire.

Le Congo est aujourd'hui un pays où la violence armée existe, où la violence armée continue d'être un problème extrêmement préoccupant et avec des dimensions régionales également avec les voisins. Cette violence armée aussi inacceptable, aussi violente soit-elle, est « contenue » sur 3 provinces, on va dire sur 3 ou 4 provinces. Ce qui n'était pas le cas auparavant. Donc, on va continuer à faire avancer l'autorité de l'Etat jusqu'à ces 3 dernières provinces où le conflit est le plus complexe, où les dynamiques régionales sont les plus importantes et où l'autorité de l'Etat a encore besoin de soutien, de notre soutien pour avancer.

Ce sera aux historiens réellement de faire le bilan de la présence des Nations Unies dans ce pays mais nous, nous avons un travail à terminer que le Gouvernement, votre Gouvernement nous demande de

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlacy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

terminer avec eux. Donc, nous nous projetons sur les 3 prochaines années en suivant, en soutenant les priorités qui ont été définies par votre Gouvernement.

Et sur la base de ces jalons que nous espérons atteindre, sur la base de l'évolution de la situation et sur la base des aspirations et des besoins de protection qui vont continuer à exister chez la population congolaise, eh bien, le Conseil de sécurité et vos autorités décideront s'il nous faut rester au-delà.

Mais encore une fois, le mot clé c'est indicatif, c'est un calendrier indicatif. C'est une projection avec des jalons que nous partageons et des objectifs que nous partageons avec vos autorités.

Je vous remercie. Je suis désolé, c'est tout le temps que nous avons. Merci à tous, à l'Est également d'avoir été avec nous. On se retrouve dans deux semaines. Au revoir !

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28
Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06